

<b>TARIFS DOMAINE PUBLIC 2019</b>	
	TARIFS 2019
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AU M<sup>2</sup> ET PAR AN</b>	
Occupation du domaine public pour les soldes et braderies	-
Bacs à fleurs décoratifs à l'initiative d'un commerçant	-
<b>TARIFS FIXÉS PAR SECTEUR</b>	
<b>Secteur 1 : Centre-Ville</b>	
1. Terrasse de café par m <sup>2</sup> et par an sur trottoir ou stationnement	35,00 €
2. Terrasse de café bois par m <sup>2</sup> et par an construite par la Mairie	105,00 €
3. Etalage commercial au m <sup>2</sup> et par an : Chevalet, Portant, Fanion, Glacière, Objet publicitaire, Joues fixes ou mobiles, ...	70,00 €
4. Extension temporaire de terrasses, à l'occasion de différentes manifestations par m <sup>2</sup> et par jour	2,50 €
<b>Secteur 2 : Autres</b>	
1. Terrasse de café par m <sup>2</sup> et par an sur trottoir ou stationnement	25,00 €
2. Terrasse de café bois par m <sup>2</sup> et par an construite par la Mairie	85,00 €
3. Etalage commercial au m <sup>2</sup> et par an : Chevalet, Portant, Fanion, Glacière, Objet publicitaire, Joues fixes ou mobiles, ...	50,00 €
4. Extension temporaire de terrasses, à l'occasion de différentes manifestations par m <sup>2</sup> et par jour	1,50 €
Terrasses supplémentaires demandées pour la saison estivale, sur emplacement de stationnement, il sera fait application des tarifs ci-dessus au prorata temporis.	
Application des tarifs "terrasse" en alinéa 1 et 2 ci-dessus, au prorata temporis	
<b>Précisions :</b>	
<b>Secteur 1 : Centre-Ville</b>	
Rues Piétonnes / Cours National / Avenue Gambetta (du Pont Palissy à la rue du Pérat), Quai de la République (du Pont Palissy jusqu'à la Rue Saint Pierre), Rue St Pierre jusqu'à la Place du Synode inclus, Rue Gauthier (du Pont Palissy au Musée Archéologique).	
<b>Secteur 2 : Autres</b>	
Cours Reverseaux / Cours des Apôtres de la Liberté, Avenue Gambetta (à partir de la rue du Pérat jusqu'à l'Avenue de la Marne), Et toutes les rues au-delà de ce périmètre.	